

Nous ne la laisserons pas pervertir par les éteignoirs de la *Vérité*.

Nous aurons pour la défendre, nous en sommes sûrs, tous ceux qui portent le drapeau libéral.

Au milieu des compromis et des faiblesses que nous avons déplorées de la part de nos chefs, la souveraineté du peuple est restée intacte et respectée.

L'hon. M. Laurier à Ottawa est, nous le savons, est un champion de la démocratie ; il est démocrate de fond et de cœur.

Non pas de cette démocratie qui se juge sur les lèvres, sur la coupe de l'habit ou sur la couleur des mains.

C'est une démocratie de conviction qui lui vient, le premier.

Le peuple est le faiseur de rois.

M. Laurier le sait et il obéit au peuple. Il est flexible comme pas un devant l'expression de la volonté populaire.

Aucune autorité, pas même la plus haute ne le fait céder, quand le peuple lui marque une autre direction.

On l'a vu dans la question des écoles. M. Laurier n'a écouté qu'une voix, celle de la population catholique indépendante, la voix du peuple, la voix de Dieu.

A Mgr Merry del Val, il n'a du faire qu'une réponse :

“ Le peuple commande et j'obéis ”

C'était la vraie attitude à prendre, nous avons confiance qu'il ne l'aura pas manquée.

Peut-être ne sera-ce pas aune à Rome ? ou les démocrates ne sont guère en vogue ; mais ce n'est pas Rome qui conduit nos affaires civiles et le chef du parti libéral sait l'affirmer quand il le faut.

Ueillons au maintien du principe du grand principe du pouvoir populaire.

Combattons au besoin, pour le défendre

contre tous ceux qu'on voudrait envoyer pour nous chercher de chaînes.

ROBUR.

LIBRE-ECHANGE

A plusieurs reprises, dans le cours de l'existence de ce journal, dans des phases successives, nous nous sommes proclamés en faveur du libre-échange.

C'est pour nous une question de doctrine que nous poussons jusqu'à ses limites extrêmes.

Rien de ce qui touche à la liberté ne nous est étranger.

On nous a accusé d'être des doctrinaires. Nous avons démontré que l'appellation était fautive.

Nous ne sommes pas des doctrinaires, nous sommes des doctrinaux.

Le libre-échange fait partie intégrale de la doctrine libérale ; ses mérites ont été de tout temps proclamés par l'école libérale ; les grands programmes de l'*Avenir* et de 1854 portaient au nombre des réformes chères au parti l'établissement du libre-échange, de la liberté absolue de commerce.

Nous sommes donc heureux de constater le grand progrès que vient de faire la doctrine libre-échangiste, par suite du tarif nouvellement proposé par le gouvernement.

Il n'y a pas deux façons de considérer l'œuvre de l'hon. M. Fielding.

Jamais pas plus caractérisé ne fut fait dans notre pays en faveur du libre-échange.

Inutile de se perdre dans les considérations de chiffres pris en particulier.

Le fonds de la question est celui-ci :

L'année prochaine notre tarif sera réduit de 25 0/0.

Et après “ trois changements successifs